Image not found or type unknown

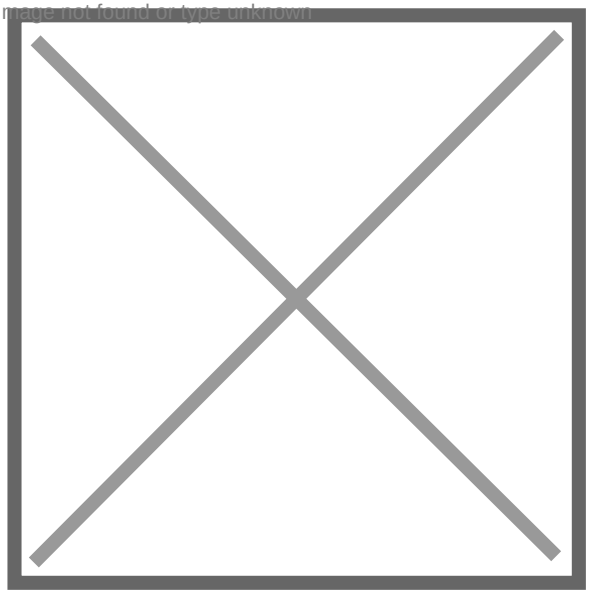

Excès de vitesse en suisse

Par **chaton68**, le **13/04/2009** à **12:51**

Bonjour,

En rentrant de Milan, juste avant d'arriver à Bâle je me suis fait flasher sur l'autoroute à 140km/h au lieu de 100. Le truc c'est que la voiture (clio 2 DCI) est au nom de la mère de mon ami, donc j'aimerai savoir si c'est possible que, lorsqu''il recevra la contravention, qu'il stipule que c'était moi le conducteur.

Est-possible ?
Merci.

Par **Tisuisse**, le **13/04/2009** à **18:19**

Bonjour,

Bien sûr que ce sera possible mais, comme ce type d'infraction n'entraînera ni retrait de points ni suspension du permis français, est-ce vraiment utile ? Cela ne le sera que si la condamnation prévoit une interdiction temporaire de rouler en Suisse pour le titulaire de la carte grise et encore, si ledit titulaire de cette carte grise ne met pas les pieds (je devrai dire, les roues de sa voiture) au pays de Guillaume Tell, je ne vois pas l'intérêt de cette dénonciation.

Le plus simple sera qu'elle paie, avec vos sous, le montant du PV, c'est tout.

Par **chaton68**, le **14/04/2009** à **18:13**

Tout d'abord merci de m'avoir repondu,

Ensuite le fait est que je me suis renseigné sur les montant des amendes et je les trouves très salées, en effet je suis étudiant et je ne peux pas me permettre de payer quelques 600francs suisses donc je me suis dit autant mettre l'amende a mon noms etant donné que la mere de mon ami n'y est pour rien et d'ensuite eventuellement oublier pour un moment la suisse.

Voila pourquoi je souhaite mettre l'amende a mon noms.

Savez vous comment faire?

Par **Tisuisse**, le **14/04/2009** à **18:59**

N'oubliez pas que 1 FS vaut 0,67 € environ. Donc vous divisez le montant en francs suisse par 3, puis le résultat vous le multiplié par 2.
600 FS = 400 €

Rappelez-vous que la Suisse n'a pas opté pour le permis à points donc les amendes pour excès de vitesse y sont plus élevées, quoique, en France, le maxi qu'un juge peut infliger est de 750 € dans votre cas, alors !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés